



RÉPUBLIQUE TOGOLAISE

Ministère de l'Économie
et de la Veille stratégique

Ministère délégué, chargé du Commerce
et du Contrôle de la Qualité

**PERSONNE RESPONSABLE
DES MARCHES PUBLICS**

**CELLULE DE GESTION DES
MARCHES PUBLICS** /7

N° 002 /2026/MDCCQ/PRMP/CGMaP

Lomé le 11 JAN 2026

AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET GENERAL

Dans le cadre de l'exécution de son budget 2026, le Ministère délégué chargé du commerce et du contrôle de la qualité se propose de constituer une base de données des fournisseurs et prestataires de service ou de travaux pour la réalisation de diverses activités dont le coût estimatif par activité est inférieur au seuil de passation.

Les consultations restreintes (demande de cotations) seront effectuées sur la base d'un répertoire préétabli de prestataires conformément à l'article 23 du décret N°2018-0171/PR du 22 novembre 2018 portant adoption des seuils de passation, de publication, de contrôle et d'approbation des marchés publics et des procédures de sollicitation de prix.

A cet effet, le Ministère délégué chargé du commerce et du contrôle de la qualité invite les opérateurs économiques régulièrement installés au Togo à manifester leur intérêt pour figurer dans ce répertoire des prestataires en envoyant un dossier de candidature sous pli fermé à l'adresse suivante :

Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics (PRMP) au cabinet du Ministère délégué chargé du commerce et du contrôle de la qualité, sis au quartier administratif face à la place des Martyrs, BP : 383 Lomé-Togo; Tél : (228) 22 22 61 97 / 22 33 09 51.

Chaque dossier de candidature doit comporter :

- La carte unique de création d'entreprise ;
- Les noms, prénoms, raison sociale, adresse téléphone, fax, e-mail ;
- Les pièces administratives en cours de validité (carte d'opérateur économique dont le régime fiscal est réel avec TVA, relevé d'identité bancaire) ;
- Les expériences dans le domaine choisi (attestation de bonne fin d'exécution) ;
- L'extrait du Registre de Commerce et de Crédit Mobilier.

Les domaines concernés par la présente sollicitation sont :

1. Mobilier de bureau et matériel de bureau ;
2. Matériel informatique ;
3. Matériel de transport (véhicules à deux roues et à quatre roues) ;
4. Fournitures de bureau ;
5. Fournitures informatiques ;
6. Fourniture et entretien d'équipement bureautique : copieurs ;
7. Entretien des bureaux ;
8. Entretien du matériel de bureau ;
9. Entretien du mobilier de bureau ;
10. Entretien du matériel informatique ;
11. Entretien et réparation du matériel téléphonique ;
12. Entretien et réparation des sanitaires ;
13. Fourniture, installation et maintenance des climatiseurs ;
14. Entretien et réparation du matériel de transport ;
15. Construction, aménagement ou réhabilitation de bâtiments ;
16. Travaux d'électricité ;
17. Fourniture de matériel et outillages (outillages électriques, mécanique, de plomberie etc.) ;
18. Entretien de bâtiment ;
19. Services de prestation intellectuelle : cabinet et consultant individuel ;
20. Service traiteur (fourniture de repas pour les réunions, les fêtes et autres collations) ;
21. Communication et actions publicitaires ;
22. Sécurité et gardiennage.

N.B. : Le Ministère délégué chargé du commerce et du contrôle de la qualité rappelle aux fournisseurs et prestataires qui exécutent déjà des prestations avec le Ministère qu'ils ne sont pas dispensés de cette formalité et qu'ils devront actualiser leurs dossiers pour faire partie de la liste restreinte.

Une liste de prestataires sera établie par domaine d'activité après étude de dossier. Seuls les prestataires figurant sur ladite liste seront consultés pour d'éventuelles commandes publiques au cours de l'année 2026.

Les dossiers de candidature doivent parvenir au Ministère au plus tard le 18 février 2026 à 17 heures T.U.

La Personne Responsable
des Marchés Publics



Talime ABE